

Formation continue 2018/2019

Stages à candidatures individuelles

Barème = AGS – semaines de stages effectuées (36 semaines maxi / Pas plus de 4 semaines par année scolaire

Récapitulatifs sur les stages « candidatures individuelles » : liste nominative en pièce jointe

| Dates | Intitulés | Candidatures | Retenues | Commentaires |
|--|--|--------------|----------|--|
| Du 22 au 23 octobre | Les écrits professionnels de l'enseignant 20 places | 3 | 3 | Stage annulé. Manque de candidats. Thématique à spécifier pour le prochain stage. |
| Du 12 au 16 novembre | La lecture pédagogique et compréhension au cycle 3 13 places | 18 | 13 | Remplacement FSE. |
| Du 19 au 23 novembre | Enseigner l'oral à travers les cultures humanistes 9 places | 15 | 9 | Ce stage sera complété après une nouvelle demande de candidature. |
| 26, 27 et 29 novembre et du 08 au 09 avril | Lire et écrire au CP 9 places | 15 | 10 | |
| Du 10 au 14 décembre et du 3 au 7 juin | Parcours d'éducation artistique et culturelle 13 places | 15 | 13 | Remplacement FSE. |
| Du 28 janvier au 08 février | Stage maternelle : Quelles pratiques respectueuses des besoins et rythmes ? 13 places | 41 | 13 | Stage très demandé (41 candidats) |
| Du 18 au 20 février et du 3 au 4 juin | Questions de pédagogie 16 places | 16 | 16 | Deux groupes de 8 (difficulté de remplacement). Le 1 ^{er} groupe effectuerait ce stage Le 2 ^e groupe serait associé au stage « Calcul et numération et sciences au cycle 2 » |
| Du 18 au 29 mars | Calcul, numération et sciences au cycle 2 13 places | 16 | 11 | Stage remplacé par les FSE (validation de leur titularisation). Stage associé avec le précédent pour avoir un nombre de candidats suffisants. |
| Du 01 au 05 avril | Débuter l'anglais au cycle 2 9 places | 10 | 8 | |
| Du 16 au 17 mai | Occitan de la comptine au conte 8 places | 8 | 8 | |

Questions diverses (à l'initiative des organisations syndicales)

- Evaluations CP et CE1 : Compensations horaires.

Réponse ministérielle : 5 heures à récupérer sur les heures d'APC. Le SE -Unsa demande à ce qu'il y ait une information écrite de l'Administration auprès des collègues.

- Adresse professionnelle : Retard dans les attributions pour les entrants. Certains n'ont pas pu s'inscrire au plan de formation.

Monsieur Merle précise que les collègues peuvent le contacter en cas de problème.

- Aide administrative : Point de situation et perspectives

Le SE-Unsa rappelle la lourdeur des tâches à effectuer en début d'année scolaire. Le manque d'aide administrative ne sera pas compensé partout par le recrutement des services civiques. En effet, à ce jour seulement 30 recrutements ont été faits sur 80 publiés sur le site du ministère.

- Agréments des intervenants extérieurs en EPS : De nouveaux imprimés ont été donnés aux écoles fin août. Une simplification des procédures est demandée par le SE-Unsa.

Réponse de l'administration : Une information individuelle sera distribuée aux parents les informant qu'une procédure de vérification annuelle de l'honorabilité est demandé à leur rencontre. Document qu'ils devront signer et qui sera conservé par le directeur. On attend les nouveaux imprimés qui seront déposés sur le site de la DSDEN. N'utilisez donc pas les anciens.

Les organisations syndicales relaient l'incompréhension des collègues sur le fait de devoir communiquer à l'administration leur progression annuelle en EPS conjointement à la demande d'agrément pour les parents bénévoles accompagnant lors des APS à encadrement renforcé.